



COMITE DU 14 OCTOBRE 2020

DELIBERATION N°	C2020	10	14	03
------------------------	--------------	-----------	-----------	-----------

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 08 octobre 2020
- Nombre de membres en exercice : 64
- Nombre de membres présents : 41
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 07
- Nombre de membres absents et excusés : 16

FINANCES

TARIFS 2020

MODIFICATIONS

Le quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 14 octobre 2020 ;

Vu le rapport du Vice-Président, Monsieur Roland MARUT ;

Considérant que :

Le projet de modification sous forme de complément de la délibération n°5 du 12 décembre 2019 relative aux tarifs 2020 porte sur le point suivant :

- Les débouchés pour la biomasse produite à partir de déchets verts sont de plus en plus difficiles à trouver.

Afin d'éviter de payer des coûts de traitement extérieurs très élevés, le Smedar incinère la biomasse produite sur ses plateformes de compostage (St Jean, Boos et Cléon).

Or, ce mode de traitement n'est pas optimal et se définit plus comme une situation transitoire dans l'attente d'un meilleur exutoire.

Valenseine propose des pistes de traitement qui pourraient permettre de retirer ces tonnages du vide de four de l'usine.

Néanmoins, cette matière n'étant pas très demandée dans sa forme actuelle, les repreneurs éventuels s'ils ne facturent pas la SEML, ne rémunéreront certainement pas cette dernière.

C'est pourquoi il est proposé de remettre gratuitement à disposition de Valenseine le gisement de biomasse dont le Smedar n'aurait pas l'utilité.

Considérant enfin que la Commission de finances du 14/10/2020 a rendu un avis favorable,

Après en avoir délibéré, le Comité :

- Autorise à l'unanimité la modification de la grille tarifaire 2020 et adopte un tarif à 0.00€/t (zéro euro par tonne) pour la biomasse, tarif qui est intégré dans la grille ci-dessous :

Grille tarifaire 2020 - Comité du 14 octobre 2020

Prix unitaires HT	Déchets en apport direct	Unité	Déchèteries	Unité	Valenseine	Unité	Services Techniques et autres	Unité
Incinérables :								
<i>Ordures Ménagères</i>								
- Transport/Traitement	95,76 €	la tonne			83,65 €	la tonne		
- Transport/Traitement (Dieppe 2e année lissage)	94,89 €	la tonne						
- Transport					26,92 €	la tonne		
<i>DASRI</i>								
- Traitement					110,00 €	la tonne		
<i>Autres incinérables</i>								
- Traitement 1			80,30 €	la tonne	76,89 €	la tonne jusqu'à 54100	84,61 €	la tonne
- Traitement 2					58,00 €	la tonne à partir de 54101		
- Refus de tri et Omr en provenance de collectivités extérieures							85,00 €	la tonne
- Transport			100,00 €	la rotation	26,92 €	la tonne	26,92 €	la tonne
Une majoration de 30% sera appliquée pour les prestations de transport effectuées le dimanche ou un jour férié. Ces tarifs d'enlèvement sont également applicables aux mises à disposition de caissons effectuées en dehors des déchèteries.								
Une majoration de 25% sera appliquée sur le tarif des rotations dont le ratio ne correspondrait pas à la fourchette indiquée par catégorie de produit : ratio compris entre 2,3 et 10 tonnes par rotation								
					<i>(appelés DIB pr Valenseine)</i>			
- TGAP incinérables (hors DASRI)	selon taux en vigueur en 2020							
- TGAP DASRI	selon taux en vigueur en 2020							
- Taxe Communale	1,50 €							
Non incinérables								
- Traitement	100,96 €	la tonne	103,54 €	la tonne	103,54 €	la tonne	103,54 €	la tonne
- Transport	26,29 €	la tonne	100,00 €	la rotation	26,92 €	la tonne	26,92 €	la tonne
<i>appelés encombrants qd apport direct</i>								
					selon taux en vigueur en 2020			
Une majoration de 30% sera appliquée pour les prestations de transport effectuées le dimanche ou un jour férié. Ces tarifs d'enlèvement sont également applicables aux mises à disposition de caissons effectuées en dehors des déchèteries.								
Une majoration de 25% sera appliquée sur le tarif des rotations dont le ratio ne correspondrait pas à la fourchette indiquée par catégorie de produit : supérieur ou égal à 3,8 tonnes/rotation ET respect du PTAC								
Déchets Verts								
- Traitement	37,55 €	la tonne	37,55 €	la tonne	37,55 €	la tonne	37,55 €	la tonne
- Transport	/		100,00 €	la rotation	26,92 €	la tonne	26,92 €	la tonne
- Transport par camion grue ou remorque			30,00 €	la tonne				
- Transport tontes apportée en méthanisation			32,16 €	la tonne				
Une majoration de 30% sera appliquée pour les prestations de transport effectuées le dimanche ou un jour férié. Ces tarifs d'enlèvement sont également applicables aux mises à disposition de caissons effectuées en dehors des déchèteries.								
Une majoration de 25% sera appliquée sur le tarif des rotations dont le ratio ne correspondrait pas à la fourchette indiquée par catégorie de produit : supérieur ou égal à 2,5 tonnes/rotation								
Recyclables								
- Traitement					151,50 €	la tonne		
- Transport			100,00 €	la rotation				
Une majoration de 30% sera appliquée pour les prestations de transport effectuées le dimanche ou un jour férié. Ces tarifs d'enlèvement sont également applicables aux mises à disposition de caissons effectuées en dehors des déchèteries.								
Une majoration de 25% sera appliquée sur le tarif des rotations dont le ratio ne correspondrait pas à la fourchette indiquée par catégorie de produit : supérieur ou égal à 0,54 tonne/rotation								
Gravats								
- Traitement			4,06 €	la tonne	31,84 €	la tonne		
- Transport			100,00 €	la rotation				
- Transport & traitement							31,84 €	la tonne
Une majoration de 30% sera appliquée pour les prestations de transport effectuées le dimanche ou un jour férié. Ces tarifs d'enlèvement sont également applicables aux mises à disposition de caissons effectuées en dehors des déchèteries.								
Une majoration de 25% sera appliquée sur le tarif des rotations dont le ratio ne correspondrait pas à la fourchette indiquée par catégorie de produit : supérieur ou égal à 7,8 tonnes/rotation ET respect du PTAC								
DDS : Transport & Traitement								
- solvants chlorés et non chlorés			493,00 €	la tonne				
- Peintures, vernis, encres et colles			501,00 €	la tonne				
- Acides et bases			816,00 €	la tonne				
- Produits phytosanitaires			1 615,00 €	la tonne				
- Produits des laboratoires			4 910,00 €	la tonne				
- Aérosols			1 170,00 €	la tonne				
- Huiles et corps gras végétaux			293,00 €	la tonne				
- Produits chimiques dangereux			1 000,00 €	la tonne				
- Radiographies			456,00 €	la tonne				
- Combustibles solides			2 019,00 €	la tonne				
- Extincteurs			1 800,00 €	la tonne				
- Emballages vides souillés (EVS)			750,00 €	la tonne				
- Filtres à huile			500,00 €	la tonne				
- Bouteilles de gaz			75,00 €	la palette				
- TGAP sur les DDS	selon taux en vigueur en 2019 = 12,94€/tonne							
Amiante								
- Traitement			143,35 €					
- Transport (enlèvement Big Bag)			244,87 €					
- Fourniture sac Big Bag			112,85 €					

Prestations :	
<i>Caissons</i>	
- Location	148,02 € le mois
- Location	7,90€ par jour
- Manipulation dimanche/jour férié	52,40€ par prestation
<i>Non conformités</i>	
- Refus tontes apportées en méthanisation	138,55 € forfait
- Evacuation déchets verts non conformes	96,05 € forfait
- Refus de benne	201,82 € forfait
- Défaut de chargement	321,52 € forfait
- Rechargement déchets non conformes	189,83 € forfait
<i>Une majoration de 30 % sera appliquée pour les prestations de transport effectuées en direction d'un site fermé (nouveau taux du marché fin 2016)</i>	
<i>Ces tarifs d'enlèvement sont également applicables aux mises à disposition de caissons effectuées en dehors des déchetteries</i>	
<i>Transports</i>	
- Transport par camion grue ou remorque (tous flux)	30,00 € par tonne
- Transport par camion grue avec pesée embarquée	59,33 € par tonne
- Transport par camion hydraulique	122,26 € par rotation
<i>Divers</i>	
- Vente mâchefers	0,00 € la tonne
- Vente compost en vrac	1,86 € la tonne
- Vente de compost en sac	2,17 € le sac
- Vente biomasse	0,00 € la tonne
- Réparation conteneur DASRI	91,12 € forfait
- Remplacement d'un conteneur DASRI	419,00 € l'unité
- Double pesée sur un site du SMEDAR	5,80 € la prestation
- Ouverture site du SMEDAR hors jour ouvré	750,00 € par jour par équipement
- Transfert de déchets à la chargeuse	8,50 € la tonne
- Tassage des déchets dans les bennes	675,00 € le mois
- Isolation & traitement de déchets amiantés reçus sur site	263,97 € forfait
- constat radioactivité	22,20 € la tonne

FAIT A GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
 POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

Stéphane BARRÉ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20201014-C20201014_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2020

Affichage : 15/10/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

